

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

RÉSOLUTIONS

CONCERNANT CERTAINS SUBSIDES À DES COMPAGNIES OU À DES ENTREPRISES DE CHEMIN DE FER ET D'AUTRES.

Les résolutions suivantes ont été déposées devant la Chambre :

Résolu, 1. Qu'il sera loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'accorder les subventions ci-après mentionnées pour aider à la construction des chemins de fer ci-après nommés ou à des entreprises de chemins de fer et d'autres, savoir :

Table with 2 columns: Total des subventions en argent, Total des subventions en terres.

(a) A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et d'Adirondack, pour l'aider à construire 22 milles de son chemin, une subvention ne dépassant pas \$5,200 par mille, et n'excédant pas en totalité \$70,400 00

plus avantageuse à travers les comtés de Wolfe, Mégantic, Lotbinière et Lévis, jusqu'à la ville de Lévis, ou à quelque autre point voisin de jonction avec un autre chemin de fer, en passant par le canton de Lévis, dans le comté de Mégantic, une subvention de \$3,000 par mille, mais n'excédant pas en totalité \$300,000 00

Résolu, 17.—Que le dit fond devra être placé par le trésorier de la province de Québec, en obligations provinciales ou fédérales ou employé au rachat des obligations de la province non libérées, ou affecté à l'acquisition d'autres valeurs approuvées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

FETES DE NOEL Grande réduction sur toutes les marchandises importées directement des meilleurs MAISONS FRANÇAISES, nouvellement reçues.

MEUBLES! MEUBLES!! Grande Réduction SEIS DE SALON, PEUPLES DE DAMES, TABLES DE CAFÉ, ETAGERES, Etc.

Un pot à l'eau en verre, donné avec une livre de Thé de 40 cts. FOT valant 25 cts. THE valant 40 cts.

Les dernières Nouveautés LES PLUS BEAUX Cadeaux de Noel STRICTEMENT AU COMPTANT

Table listing various Christmas gifts and their prices, such as Rose-chaudière, Epingles à dentelle, etc.

2 Caisnes d'Articles en Argent Les dernières nouveautés en Cadres pour photographie instrument pour agrandir les gants.

COLONNE Brunet, Laurent & Cie. ANNONCES DU MOIS DECEMBRE Nous vendrons pendant ce mois la balance de nos étoffes à Robes et étoffes à Manteaux à des réductions considérables.

MERITE AGRICOLE
AUTRE GROUPE DE LAUREATSANTOINE BOURBONNAIS
Diplôme de mériteTHOMAS H. TREMBLAY
Médaille d'argent — Diplôme de très grand mériteG. A. BARCLAY
Diplôme de mériteG. A. BARCLAY
Diplôme de Mérite

M. George Barclay, de Pointe-Fortune, comté de Val-de-Richelieu, est né à Westport, comté de Perth, Écosse, le 12 juillet 1850. Il est marié depuis 1880, et sa femme s'appelle Catherine A. McClintock. Il a quatre enfants vivants. Depuis 1875, il cultive la ferme qu'il occupe actuellement.

"L'Électeur" et la Gaspésie

Ste-Adélaïde de Patos, 13 déc. 1890.
Ernest Pacaud Ec., Québec.

Cher monsieur,

Je vous envoie la somme d'une piastre et cinquante centimes (\$1.50) pour six mois d'abonnement à votre excellent journal l'Électeur. Les nouvelles que vous donnez à vos abonnés surtout durant cette session, sont des plus intéressantes et très propres à former l'opinion publique sur les affaires du pays. Permettez-moi de vous le dire, M. le rédacteur, je parcourrais votre journal avec une avidité découragée; et comment aussi ne pas me sentir sûr de confiance en vos destinées, lorsqu'on voit à la tête du pays, un homme tel que l'honorable premier ministre actuel qui d'épargne ni peines ni troubles pour mettre la province au niveau des premières nations du globe, sous le rapport de l'éducation surtout, un homme dont les discours nombreux et élaborés sont de véritables sources où l'on peut puiser à pleines mains pour se renseigner!

J'aurais franchement ici que jamais, sous aucun gouvernement précédent, le peuple n'a eu l'avantage de suivre les affaires de si près, ni de pouvoir connaître par la voix de ses représentants, les ressources nombreuses et variées que la nature a prodiguées à notre pays.

Été dernier, notre paroisse a eu l'avantage et l'honneur de recevoir la visite de cet ami dévoué du peuple, de ce protecteur du colon. Plusieurs heures durant, l'honorable premier ministre nous a parlé des améliorations qu'exécuterait d'une grande utilité pour la Gaspésie, cette partie de la province méconnue, oubliée jusqu'ici, mais qui commence à espérer depuis que des hommes au cœur généreux et sympathique lui ont tendu la main pour la mettre au rang des autres parties du pays.

Inutile pour moi, M. le rédacteur, de vous parler longuement des ressources variées qu'on rencontre dans la Gaspésie. Sa position à l'entrée du golfe indique assez par elle-même qu'elle possède les trésors de la mer, et les éléments de terrains immenses qu'il y a dans l'intérieur sont des plus fertiles en plusieurs endroits. Un commerce d'animaux, bien connu de la rive sud près de Québec, vient ici presque tous les ans faire l'achat de bêtes à cornes, et y trouve encore son profit.

Un grand débarras, que ces animaux doivent franchir, pour atteindre Campbelltown. Le bétail parfaitement bien ici, et les légumes y sont d'une grosseur prodigieuse. Enfin, M. le rédacteur, la Gaspésie possède un des plus beaux climats du monde; ses étés sont d'une fraîcheur délicieuse et ses hivers moins rigoureux qu'à Québec. Ce qu'il faut, c'est un chemin de fer, capable de transformer ce pays, d'en faire connaître les beautés et d'en faire valoir les ressources.

Aussi, la Gaspésie tout entière a-t-elle tressailli d'aise, lorsque, tout d'un coup, elle a vu se lever de son siège dans l'enceinte législative son digne représentant, M. Achille P. Carrier, pour donner au gouvernement les raisons qui limitent en faveur d'un chemin de fer, et demander que des hommes sincères et bien disposés viennent prendre en mains une entreprise qui assurerait le bonheur de cette partie de la province. Le comté a droit d'être fier de son jeune représentant, et voit d'un œil satisfait les efforts qu'il apporte au soutien d'une belle et noble cause.

Un autre ami de la péninsule a eu des accents patriotiques, lorsque de sa voix vibrante et facile, il a stigmatisé en termes énergiques, les machinations ténébreuses de la compagnie qui néglige ses obligations. J'ai nommé le député de St-Macintyre. Et l'honorable premier ministre a clos le débat en payant, lui aussi, son tribut d'éloges à la Gaspésie, et en assurant que des citoyens de la péninsule que le résultat de son industrie et de son haut talent leur était assuré pour le succès d'une entreprise quasi nationale.

Voilà des hommes, M. le rédacteur, qui connaissent le pays pour l'avoir vu de près et peuvent en parler avec connaissance de cause, voilà des hommes qui sont venus en contact avec la population de la Gaspésie l'été dernier, ont écouté avec attention les plaintes nombreuses qui se sont fait entendre de toutes parts, découvert les griefs qui existaient de longue date, sondé les plaies qui paralysaient ses efforts, et promis d'y apporter un remède efficace.

Aussi, M. le rédacteur, la Gaspésie se repose avec confiance sur la parole de ces hommes de cœur, et rêve avec bonheur aux brillantes destinées qui sont le partage de nos frères des nations riches et vertueuses.

Je demeure, M. le rédacteur, votre dévoué serviteur,

A. B.

L'ancien presbÿtere de Sainte-Anne de Beausport

L'ancien presbÿtere de Ste-Anne de Beausport, qui a été détruit récemment par le feu, fut construit en 1703 par le premier curé résident, M. Antoine Chabot; il a servi de résidence aux différents curés de la paroisse jusqu'à l'automne de 1875. En dernier lieu il était converti en boutique de menuiserie. Encore une vieille relique disparue.

peuple nous allons pouvoir faire face à ces obligations, sans ébranler la population de cette province.

Voilà ce que j'aurais à dire. Je sais que j'ai fatigué la Chambre. Les détails étaient longs et la chambre est déjà fatiguée, mais soyez certains que je ne l'ai pas fait pour le plaisir de vous fatiguer, mais j'ai essayé au meilleur de ma pensée de vous renseigner, tousieur l'Orateur, ainsi que mes honorables collègues afin qu'ils soient bien en état de discuter les nombreuses questions que nous soulevons et de porter un jugement aussi éclairé que possible.

En terminant, permettez-moi de faire appel au patriotisme des membres de ce comité. Je suis sûr que si j'étais devant un auditoire, en dehors de cette chambre, devant le peuple, je serais content, quand je dirais au peuple de cette province: "Nous demandons de vous imposer des charges nouvelles pour développer vos ressources, pour vous permettre de transporter vos produits aux grands marchés plus facilement et plus économiquement. Il est vrai que vous allez payer plus de taxes sous certains rapports, mais pour un centin que vous donnez vous en recevez vingt-cinq."

"Je fais appel à votre patriotisme et je vous demande de supporter le gouvernement dans cette entreprise. Le peuple me remerciera." "Procédez, marchez de l'avant, sans crainte. Du moment que l'argent sera dépensé pour l'intérêt public nous en envergnerons plus nous sommes assez intelligents pour vous comprendre et assez patriotes pour vous supporter."

Or ce langage que je tiendrais à mes compatriotes en dehors de cette chambre, j'ai le droit de le tenir à ceux qui en sont les élus, et la réponse que ce peuple intelligent me donnerait, j'ai droit de l'attendre de ceux qui le représentent ici.

Nous sommes les 73 membres chargés de travailler à la prospérité publique. Cette prospérité publique ne dépend pas d'un drapau ni d'un parti; elle ne s'abrite pas à l'ombre d'un drapau national, ni à l'ombre d'un drapau conservateur, elle ne se réfugie pas dans le sein du parti national, ni dans le sein du parti conservateur; elle veut se placer au cœur de la nation que nous représentons; elle veut être à l'abri du véritable drapau de la patrie, de la province de Québec, et de cette prospérité, Messieurs, je la confie à l'intelligence et au patriotisme de tous ceux que j'ai l'honneur d'avoir pour auditeurs ce soir. (Appl.)

A LA CHAMBRE

Plusieurs passes d'armes très vives d'où le gouvernement national est sorti triomphant ont signalé la séance de samedi à l'Assemblée législative.

L'honorable M. Mercier demandait à la Chambre de donner son adhésion aux deux principales mesures de sa politique: — les subventions aux chemins de fer et l'emprunt — toutes deux essentielles à l'accomplissement des projets grandioses dont le premier ministre a si souvent entretenu le peuple enthousiasmé.

C'est sur la question des subventions aux voies ferrées que le débat le plus vif a eu lieu. Inutile de dire que l'opposition s'est bien gardée de blâmer ouvertement la politique des chemins de fer. Elle s'est contentée de manifester sa jalousie en portant des coups en dessous, cachant ses desseins inavouables sous une litanie de protestations ronflantes et vides. On connaît le cliché, il ne varie guère.

Mais l'occasion était importante, le premier ministre a pris la peine de leur administrer une correction dont ils se souviendront longtemps. Dans un discours énergique, correct, concis, un des plus éloquentes improvisations de sa vie, il a arraché le voile derrière lequel ces messieurs s'abritaient et les a contraintrés sous leurs véritables couleurs.

Il fallait voir toute cette meute impuissante se courbant sous le fouet qui leur clingait les flancs.

Quel triste rôle que le vôtre, s'est écrit M. Mercier, et combien vous devez rougir de votre conduite! Participer aux avantages de la politique ministérielle, tout peu courageux pour partager avec nous la responsabilité des bienfaits que vous êtes venus nous mendier, vous portez contre le gouvernement un blâme général, sans oser contredire un seul détail de ses mesures.

Qu'un seul d'entre vous se lève, s'il l'ose, pour condamner la subvention avantagant son comté.

J'attends une réponse... Pas un seul membre de l'opposition n'a osé relever le gant. M. Owens ayant voulu prétendre qu'il n'avait pas demandé de subvention pour le chemin de fer de Montfort.

—Vous en avez demandé pour plusieurs autres, riposte le premier ministre.

Et M. Owens de s'asseoir en grommelant, au milieu des rires dérisoires de la Chambre.

En terminant son discours, le premier ministre a parlé de l'accusation de corruption, le seul et unique reproche que l'opposition a pu trouver contre le gouvernement. Quelles preuves en ont-ils? Les lettres produites devant la chambre? Si ces lettres sont corrompues, elles sont criminelles, et alors qu'en appellent-ils aux tribunaux?

Après le premier ministre, s'est levé son habile lieutenant l'honorable M. Charles Langlois. Dans un discours plein de verve et de bon sens, il a achevé la déroute de l'ennemi. Quel contraste entre cette éloquence facile, pleine de saillies spirituelles et de fine ironie et les lourdeurs de son pauvre M. Leblanc, jataugant péniblement dans la glaise bleue et se trouvant au sérieux presque qu'il est trop pesant pour s'élever!

Une dernière humiliation était réservée à notre petit bleu, celle de se voir condamner par le conservateur le plus indépendant et l'un des plus éclairés de la chambre, M. Clendinning.

M. Clendinning a fait un discours à l'empêchement en faveur de la politique des chemins de fer, quantifiant de rétrogrades inécessables ceux qui s'y opposent et appuyant ses remarques d'arguments basés sur l'expérience d'une longue et heureuse carrière dans le commerce.

—Mais, a interrompu M. Poupore, l'opposition ne s'est jamais prononcée contre la construction des chemins de fer.

—Niez-vous, a riposté M. Clendinning, que si l'amendement que vous proposez était accepté, toute construction de voies ferrées cesserait? Je vous jure par vos paroles et par vos actes.

La chambre, à une majorité de 21 voix, a approuvé la politique des chemins de fer, MM. Clendinning et Desjardins votant avec le gouvernement.

Le débat sur l'emprunt, moins remarquable peut-être au point de vue oratoire, a cependant été non moins satisfaisant dans ses résultats. Malgré la défection de quatre de nos amis MM. Pelletier, Bourbonnais, Monfette et Lussier, et l'absence de MM. Rainville, retenu chez lui par maladie, de Grosbois et Murphy, la majorité ministérielle a été de quinze voix, ce qui représente une majorité de dix-neuf sur cette importante question.

Une conclusion importante découle de ce qui précède; c'est que l'opposition approuve en principe toutes les mesures de la politique ministérielle, qu'elle n'ose même pas en blâmer les détails et qu'elle n'a enregistré ses votes contre le gouvernement que sur la seule accusation de corruption, accusation cent fois réfutée.

Tous les ministères qui ne demeurent pas à Québec partiront mercredi pour aller passer le jour de l'an dans leurs familles.

Il est tombé 14 pouces de neige à New-York, vendredi.

La circulation dans les rues est interrompue.

Un ancien journaliste canadien, M. Blackburn Harre, aujourd'hui à New-York, se propose de publier dans le *New England Magazine* de Boston une étude sur la presse canadienne.

ACTUALITES

Prévisions météorologiques pour les vingt-quatre heures.

Observatoire de Toronto.

29 décembre, minuit.

Bas Saint-Laurent et Gloce—Grands vents et rafales; ciel nuageux presque partout et neige; température plus élevée.

Ce soir, à l'Académie, de Musique, aura lieu le bal du club de musiques Québec.

Il est inexact de dire que Mgr Labelle a réassigné ses fonctions de sous-ministre de l'Agriculture.

La législature sera prorogée demain après-midi, à trois heures.

L'honorable M. Laurier est arrivé des provinces maritimes hier après-midi.

Le convoi était de quatre heures en retard.

Le chef libéral a continué tout de suite à Athabaska, par le convoi du Grand-Tronc.

Mgr Howley, préfet apostolique de Terrebonne, écrit au *Herald* de Halifax que la difficulté au sujet des pêcheries va certainement amener la guerre civile dans l'île.

Un M. McBride est mort à Ottawa hier, à l'âge de 97 ans.

M. Laidlaw, depuis quelques années comptable de la Banque de Montréal en cette ville, vient d'être promu à une position supérieure dans la même banque à Kingston.

Parnell et O'Brien sont en conférence à Paris. L'opinion générale est qu'il n'y a pas d'entente possible.

La commission nommée par le gouvernement provincial pour aller étudier en Europe la question de la culture de la betterave se compose, dit-on, de M. Macdonald, député de Bagot, Bernatchez, député de Montmagoy, et Chénery, député de Berthier.

Cette commission partirait aussitôt après la session.

Nous regrettons le compromis arrivé la Chambre de commerce en est arrivé aux débarras. On s'apprêvait les printemps prochains que cette concession n'apporterait aucun bon résultat. On aurait dû insister pour couper dans sa racine le mal qui rongé le port de Québec.

Bien temps hier à Québec, mais extrêmement froid.

Comme tous les travaux de la session seront terminés ce soir, la plupart de nos législateurs s'empresseront de retourner dans leurs familles. On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait peu de députés présents à la prorogation.

La fête du Mérite Agricole a attiré en ville une foule de personnes venues de loin.

Nous avons trouvé pour notre part, au lendemain de ces réjouissances, bon nombre de cartes laissées en notre absence par des amis de l'Électeur.

En voici quelques-unes: P. A. Roch Simard, président de la Société d'Agriculture du comté de l'Assomption;

N. P. Tanguay, de Weedon, président de la Société d'Agriculture No 1 du comté de Wolfe;

Jos. Gauthier, de St-Charles de Bellechasse, et Mme Gauthier;

MM. Dionne, de l'Émascouta.

Nous apprenons que notre compatriote M. le lieutenant J. D. Chartrand, ayant terminé son stage légal de quatre années dans une école militaire, vient d'être nommé au 16^e de ligne, à Nio.

Il est en ce moment détaché dans un fort qui domine Monaco, mais sa famille est installée à Nico, No 18 rue Gioiardo. Le service appelé très souvent M. Chartrand à Nico, et nous sommes certains qu'il serait fort heureux de recevoir ceux de nos compatriotes, qui lui feraient le plaisir de lui rendre visite.

On télégraphie de Paris: "Paris, 17 décembre.—Le froid est très vif à Paris; la Seine est gelée jusqu'à Asnières.

Paris, 20 décembre.—La ville est plongée dans une obscurité profonde; un brouillard épais couvre toute la ville. Le froid continue à sévir avec rigueur.

Il est en ce moment dans presque toute la France, à Saturey, à l'école de cavalerie, deux soldats sont morts de froid pendant l'exercice. A Rosendaal, près de Dunkerque, un enfant a été gelé dans son berceau, et à Rennes, dans le département d'Ille-et-Vilaine, il est tombé vingt pouces de neige.

Paris, 16 décembre.—Trois prêtres travaillant sur la glace un peu près de Grenoble (Isère); la glace s'est brisée sous leurs pieds et ils se sont noyés.

Le vapeur du gouvernement *Napoleon III* est plus qu'une éponge.

Il a été impossible d'en retirer quoi que ce soit.

M. GEORGE BARCLAY

M. George Barclay, de Pointe-Fortune, comté de Val-de-Richelieu, est né à Westport, comté de Perth, Écosse, le 12 juillet 1850. Il est marié depuis 1880, et sa femme s'appelle Catherine A. McClintock. Il a quatre enfants vivants. Depuis 1875, il cultive la ferme qu'il occupe actuellement.

Il est tombé 14 pouces de neige à New-York, vendredi.

La circulation dans les rues est interrompue.

Un ancien journaliste canadien, M. Blackburn Harre, aujourd'hui à New-York, se propose de publier dans le *New England Magazine* de Boston une étude sur la presse canadienne.

FEU ALEXIS DESSAINT, M. P.

La vive douleur manifestée universellement à la nouvelle de la mort si tragique de l'infant Alexis Dessaint, député de Kamouraska au Parlement du Canada, prouve en quelle haute estime il était tenu et les sympathies profondes qu'il était acquises par ceux qui le connaissent, surtout ses nombreux amis, ses collègues, ses chefs.

L'honorable M. Laurier n'a appris que ces jours derniers à Moncton les détails de la catastrophe de Saint-Joseph de Lévis, et a été péniblement affecté de la perte d'un des plus vaillants collets de la pléiade canadienne-française du parti libéral. Le docteur de M. Ansg. Chénery et de ses autres politiques, qui accompagnent M. Laurier dans sa tournée n'a pas été moins grande.

Le député de Montmagoy nous a adressé samedi la note suivante:

"Moncton, N. B., 26 décembre
"L'honorable M. Laurier et les amis ont appris en arrivant ici les détails de l'accident de Lévis et de la mort de ce pauvre Dessaint. Tous sont très affectés. Quelle triste fin à l'œuvre si jeune! Fêtes part de nos sympathiques condoléances à la famille de Dessaint et aux autres."

P. AVO. CHÉNERY."

Une foule de nos compatriotes des États-Unis qui connaissent M. Dessaint personnellement ou de réputation ont été aussi très sensibles à l'affreux malheur qui venait de l'emporter dans la tombe.

Ainsi, on nous écrit de Great Falls, New-Hampshire:

"Monseigneur le rédacteur,
"Les Canadiens d'ici nés à Kamouraska ont été très affligés en apprenant par la voie des journaux que M. Alexis Dessaint, député de la Chambre des Communes était au nombre des victimes de la catastrophe de Lévis, avec MM. Blais et Leblanc.

Ceux qui connaissent M. Dessaint ont autant de chagrin que s'il eût été pour eux un proche, un frère. C'est un doux général.

Le village et le comté de Kamouraska perdent en lui et en M. Blais deux hommes distingués, deux hommes qui honorent par leur dévouement à leur concitoyens, et qui se consolent difficilement.

ami,
W. P."

BIOGRAPHIE DE QUELQUES LAUREATS DU MERITE AGRICOLE

THOMAS H. TREMBLAY
Médaille d'argent — Diplôme de très grand mérite

M. Thomas H. Tremblay est né en 1847 à Tronholmville, canton de l'Est, et il travailla sur la ferme paternelle jusqu'en 1872. A cette époque il alla s'établir à Blue-Bonnets comme laitier et fermier. Quatre ans après il acheta la terre qu'il avait louée, pour la somme de \$17,000. Cette terre avait appartenu à la famille *Hartshuis* depuis le premier temps de la colonie.

En 1869, trois années avant son départ de chez ses parents, il avait épousé Dlle Isabella D. Mathews, de Richmond. Il eut pour eux 7 enfants, dont deux jumaux. Sa plus grande ambition est de voir ses fils embrasser la carrière qu'il lui-même choisit et dans laquelle il a trouvé le bonheur et l'aisance.

ANTOINE BOURBONNAIS
Diplôme de Mérite

M. Antoine Bourbonnais est né, à St-Céles, le 17 décembre 1829; le 4 avril 1863, il épousa Dlle Félicité Pilon, de la paroisse de Val-de-Richelieu, de laquelle il a eu 11 enfants, 3 garçons et 8 filles. De ces dernières 4 sont mortes. En 1853 il est allé s'établir à St-Polycarpe, sur une terre que son père lui avait vendue 4,000 francs. Sur cette terre il y avait que dix arpents d'éclaircie, la balance restait à défricher. Deux ans plus tard, l'achat au prix de 21,000 francs une autre terre de 85 arpents en superficie dont 15 de défriçage. En 1860 il acheta une autre propriété de 60 arpents en superficie dont 28 arpents de défriçage, pour la somme de \$2,000. De plus, pour reporter sur cette terre, il défricha 112 arpents du domaine de M. de Beaujeu, qu'il consacra à mesure qu'il défrichait; ce défrichage se fit de 1869 à 1886. Comme on peut le voir, M. Bourbonnais a dû travailler et verser passablement de sueurs. En 1863 il acheta dans Sainte-Justine de Newton une terre à bois contenant une superficie de 58 arpents. Il regrette quelquefois, dit-il, la guerre qu'il lui a faite aux arbres de la forêt, quand il pense qu'il doit aller chercher le bois à 10 milles de sa paroisse. En 1872 il acheta un petit lopin de terre de 16 arpents qui était tout défriché, et en 1882, il se bâtit dans le village de St-Polycarpe, une demeure pour ses vieux jours et en même temps pour se rapprocher de l'église.

M. GEORGE BARCLAY

M. George Barclay, de Pointe-Fortune, comté de Val-de-Richelieu, est né à Westport, comté de Perth, Écosse, le 12 juillet 1850. Il est marié depuis 1880, et sa femme s'appelle Catherine A. McClintock. Il a quatre enfants vivants. Depuis 1875, il cultive la ferme qu'il occupe actuellement.

Il est tombé 14 pouces de neige à New-York, vendredi.

La circulation dans les rues est interrompue.

Un ancien journaliste canadien, M. Blackburn Harre, aujourd'hui à New-York, se propose de publier dans le *New England Magazine* de Boston une étude sur la presse canadienne.

FEU ALEXIS DESSAINT, M. P.

La vive douleur manifestée universellement à la nouvelle de la mort si tragique de l'infant Alexis Dessaint, député de Kamouraska au Parlement du Canada, prouve en quelle haute estime il était tenu et les sympathies profondes qu'il était acquises par ceux qui le connaissent, surtout ses nombreux amis, ses collègues, ses chefs.

L'honorable M. Laurier n'a appris que ces jours derniers à Moncton les détails de la catastrophe de Saint-Joseph de Lévis, et a été péniblement affecté de la perte d'un des plus vaillants collets de la pléiade canadienne-française du parti libéral. Le docteur de M. Ansg. Chénery et de ses autres politiques, qui accompagnent M. Laurier dans sa tournée n'a pas été moins grande.

Le député de Montmagoy nous a adressé samedi la note suivante:

"Moncton, N. B., 26 décembre
"L'honorable M. Laurier et les amis ont appris en arrivant ici les détails de l'accident de Lévis et de la mort de ce pauvre Dessaint. Tous sont très affectés. Quelle triste fin à l'œuvre si jeune! Fêtes part de nos sympathiques condoléances à la famille de Dessaint et aux autres."

P. AVO. CHÉNERY."

Une foule de nos compatriotes des États-Unis qui connaissent M. Dessaint personnellement ou de réputation ont été aussi très sensibles à l'affreux malheur qui venait de l'emporter dans la tombe.

Ainsi, on nous écrit de Great Falls, New-Hampshire:

"Monseigneur le rédacteur,
"Les Canadiens d'ici nés à Kamouraska ont été très affligés en apprenant par la voie des journaux que M. Alexis Dessaint, député de la Chambre des Communes était au nombre des victimes de la catastrophe de Lévis, avec MM. Blais et Leblanc.

Ceux qui connaissent M. Dessaint ont autant de chagrin que s'il eût été pour eux un proche, un frère. C'est un doux général.

Le village et le comté de Kamouraska perdent en lui et en M. Blais deux hommes distingués, deux hommes qui honorent par leur dévouement à leur concitoyens, et qui se consolent difficilement.

ami,
W. P."

BIOGRAPHIE DE QUELQUES LAUREATS DU MERITE AGRICOLE

THOMAS H. TREMBLAY
Médaille d'argent — Diplôme de très grand mérite

M. Thomas H. Tremblay est né en 1847 à Tronholmville, canton de l'Est, et il travailla sur la ferme paternelle jusqu'en 1872. A cette époque il alla s'établir à Blue-Bonnets comme laitier et fermier. Quatre ans après il acheta la terre qu'il avait louée, pour la somme de \$17,000. Cette terre avait appartenu à la famille *Hartshuis* depuis le premier temps de la colonie.

En 1869, trois années avant son départ de chez ses parents, il avait épousé Dlle Isabella D. Mathews, de Richmond. Il eut pour eux 7 enfants, dont deux jumaux. Sa plus grande ambition est de voir ses fils embrasser la carrière qu'il lui-même choisit et dans laquelle il a trouvé le bonheur et l'aisance.

ANTOINE BOURBONNAIS
Diplôme de Mérite

M. Antoine Bourbonnais est né, à St-Céles, le 17 décembre 1829; le 4 avril 1863, il épousa Dlle Félicité Pilon, de la paroisse de Val-de-Richelieu, de laquelle il a eu 11 enfants, 3 garçons et 8 filles. De ces dernières 4 sont mortes. En 1853 il est allé s'établir à St-Polycarpe, sur une terre que son père lui avait vendue 4,000 francs. Sur cette terre il y avait que dix arpents d'éclaircie, la balance restait à défricher. Deux ans plus tard, l'achat au prix de 21,000 francs une autre terre de 85 arpents en superficie dont 15 de défriçage. En 1860 il acheta une autre propriété de 60 arpents en superficie dont 28 arpents de défriçage, pour la somme de \$2,000. De plus, pour reporter sur cette terre, il défricha 112 arpents du domaine de M. de Beaujeu, qu'il consacra à mesure qu'il défrichait; ce défrichage se fit de 1869 à 1886. Comme on peut le voir, M. Bourbonnais a dû travailler et verser passablement de sueurs. En 1863 il acheta dans Sainte-Justine de Newton une terre à bois contenant une superficie de 58 arpents. Il regrette quelquefois, dit-il, la guerre qu'il lui a faite aux arbres de la forêt, quand il pense qu'il doit aller chercher le bois à 10 milles de sa paroisse. En 1872 il acheta un petit lopin de terre de 16 arpents qui était tout défriché, et en 1882, il se bâtit dans le village de St-Polycarpe, une demeure pour ses vieux jours et en même temps pour se rapprocher de l'église.

Je demeure, M. le rédacteur, votre dévoué serviteur,

A. B.

L'ancien presbÿtere de Sainte-Anne de Beausport

L'ancien presbÿtere de Ste-Anne de Beausport, qui a été détruit récemment par le feu, fut construit en 1703 par le premier curé résident, M. Antoine Chabot; il a servi de résidence aux différents curés de la paroisse jusqu'à l'automne de 1875. En dernier lieu il était converti en boutique de menuiserie. Encore une vieille relique disparue.

DERNIERES DEPECHEES

Nouvelles de Montréal

Trains en retard

M. O. A. Dansereau nommé maire de poste

Le nombre des Bénédictins—Capture d'un papillon voyage.